

Tél: 04.50.43.01.67 Fax: 04.50.43.14.24

mairie.mieussy@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 novembre 2017 Compte rendu sommaire Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

<u>Présents</u>: M. Régis FORESTIER, Maire, Claudine DEMIERRE, Jean-François GAUDIN, Régis BERTHIER, Nadine MONTFORT, Eric MEYNET, Nicolas JACQUARD, Arnaud BOSSON, Christine BUCHARLES, Chantal LELEU, Delphine CAPRI, Anne PISSARD-MAILLET

Excusés: Annie JORAT, Gérard GUDEFIN, Daniel MERCIER, Sophie CURDY, Arnaud

MAGREZ, Xavier BOSSUT

Absent: Nathalie GONCALVES

Claudine DEMIERRE a été élue secrétaire de séance.

- 1) Le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel concernant le projet relatif à l'accessibilité de la Mairie et à l'aménagement de ses abords et sollicite une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.
- 2) Il accepte les conventions avec la Société « ambulanceroth » et « ambu+stjean » d'une part et la SARL GIFFR'AMBULANCES d'autre part relatives aux opérations d'évacuation sanitaire du domaine skiable de Sommand vers les centres hospitaliers et sollicite le remboursement par les victimes bénéficiaires des opérations de secours, des frais engagés par la commune.
- 3) Il décide de recouvrer auprès des personnes ayant bénéficié des secours ou auprès de leurs ayants droit tous les frais engagés à l'occasion d'opérations de secours consécutives à la pratique de toute activité sportive ou de loisirs. Une publicité de cette mesure sera assurée par voie d'affichage en Mairie, sur les lieux d'affichage de la Commune, aux caisses des remontées mécaniques ainsi qu'à l'Office du Tourisme.
- 4) Suite à la renégociation des prêts contractés auprès du Crédit Mutuel, il est d'avis d'établir les avenants ci-après :
 - avenant à la convention de mise à disposition de locaux communaux au profit de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre pour la structure Multi Accueil « Les P'tits Bouts »,
 - avenant à la convention de mise à disposition de locaux communaux au profit de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre pour la structure Multi Accueil « Les Petits Montagnards ».
- 5) Il adopte le rapport en date du 9 octobre 2017 de la CLECT, Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, qui a pour mission de procéder à l'évaluation du montant de la totalité des charges transférées à la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre.

- Il approuve le mode d'évaluation dérogatoire des attributions de compensation versées 6) aux communes par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre.
- Il fixe à 35 € par enfant la participation demandée aux familles pour la délivrance de 7) cartes de circulation sur le domaine de ski alpin et nordique Praz-de-Lys - Sommand pour les enfants jusqu'à 15 ans révolus.
- Il décide d'annuler partiellement la facture émise à l'encontre du ski-club le 17 juillet 8) 2012, pour un montant de 1176,53 € concernant la dégradation de 11 tables de la salle socio-culturelle et fixe à 25 € par table la somme due pour la détérioration soit un total de 275 €.
- Il décide de renouveler le bail de location à la section locale des moniteurs de ski de 9) Sommand pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} décembre 2017.
- Il accepte la convention entre le Collège Jacques BREL de TANINGES et la Commune précisant le fonctionnement et le financement de la section sportive ski du collège avec un montant de subvention fixé à 150 € par élève.
- Il approuve la motion présentée par l'Association des Maires, Adjoints et Conseillers 11) Départementaux de Haute-Savoie relative à la baisse des dotations, croissance des prélèvements et suppression de la taxe d'habitation.
- Il décide de ne pas soutenir la motion de l'AMRF sur l'adoption d'une Loi en faveur des 12) communes et de la ruralité.
- Il s'engage à louer en priorité à l'Association « Lieu de vie à MIEUSSY » le local commercial communal situé dans l'ensemble immobilier «Les Terrasses du Haut-Fleury ».
- Il sollicite l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours à la rentrée de septembre 2018.
- Il émet un avis favorable aux demandes de branchement au réseau d'eau communale présentées par :
 - M. CAVARD Arnaud (Les Metz)
 - Mme ZAWADA Justine (407 route d'Anglay)
 - M. MOUTAU Philippe (Les Tonchets)
 - M. CHAVANNE Jean-Félix (86 chemin de la Villa des Roses)
 - Mme TAGINI Jessica (Ivoray Sud)
 - M. CURDY Thierry (62 route des Asnières)

Le Maire,

Régis FORESTIER